



La Raison 91

Bulletin de la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée

N° 61 octobre 2016



Le stand de la LP 91 à la fête des associations des Ulis le 10 septembre 2016
avec Louis Couturier, Édith Besnainou, Jean-François Haffner, Philippe Bouyries

Sommaire

Page 2	Le mot du président
Pages 3 & 4	Le congrès national de la FNLP à Bourg-lès-Valence vu par la presse
Page 5	Colloque « Havemann » à Orsay le 10 décembre prochain
Pages 6 à 9	Enquête sur le détournement des fonds publics : questionnaire
Pages 10 à 12	Fête de la République – Journée mondiale de la LP aux Ulis, 20 septembre
Pages 13 & 14	Sur Maurice Dommanget, pionnier de la Libre Pensée
Page 15	Résolution du congrès « Agir pour de nouveaux droits »
Page 16	Trésorerie

N.B. les articles signés n'engagent que leur auteur.

Le mot du président

Laïcité
Communautarisme
Démocratie, République
Sphère privée, Sphère publique
Paix civile, Paix sociale

La multiplication des déclarations sur ces sujets porte de nombreuses citoyennes et de nombreux citoyens à s'interroger et à se tourner vers les repères donnés par la Libre Pensée dans ses revues, dans ses communiqués, sur son site.

Il en a été ainsi à propos des arrêtés liberticides contre le burkini, cassés par le Conseil d'État.

Il en a été ainsi à la suite de déclarations de champions de la Laïcité, très laïques quand il s'agit des Musulmans, mais plus du tout laïques quand il s'agit de l'Église Catholique, de ses crimes, de ses détournements, de ses manigances pour instaurer une Europe Vaticane, corporatiste et concordataire. Est-il besoin de nommer ces champions ?

Pour les socio-calotins chouchous des médias, l'intolérable c'est le front constitué autour de la Libre Pensée, c'est le rassemblement du 5 décembre 2015 salle Japy, c'est l'ensemble des positions communes pour l'abrogation de l'état d'urgence, pour l'abrogation des arrêts municipaux sur le burkini, pour l'abrogation de la loi El Khomri, pour l'abrogation de la loi Debré, contre les dérives concordataires, pour la réhabilitation collective des fusillés pour l'exemple...

Ces convergences et nos responsabilités ont marqué les travaux et les résolutions adoptées à Valence. Chacun pourra en juger dès réception des textes adoptés et contenus dans le numéro spécial de la Raison Militante en cours de réalisation et consultables en ligne sur le site de la FNLP.

La rédaction de la Raison 91 a jugé utile de publier dans ce numéro :

- Les échos du congrès de Valence parus dans le Dauphiné Libéré.
- Le questionnaire élaboré par le bureau fédéral relatif à la Laïcité dans l'Essonne pour que nous disposions tous du maximum d'éléments concernant à la fois les contournements de la loi de séparation et les faits de résistance.
- Des échos de nos activités (Fête des associations, Journée mondiale de la Libre Pensée).

Notre souci est de permettre à chacune et à chacun, en fonction de ses possibilités de **ne pas se contenter de garder ses opinions de libre penseur « pour sa tranquillité intérieure »** et d'oser utiliser ces données comme autant d'outils pour faire connaître les positions de la Libre Pensée en France et dans le monde, pour développer l'organisation, pour **gagner de nouveaux lecteurs, de nouveaux abonnés, de nouveaux cotisants.**

La Libre Pensée a besoin de combattants pour aller de l'avant.



Ami(e)s libres penseurs et libres penseuses, soutenir c'est bien, verser pour recevoir « La Raison 91 », régler une cotisation c'est mieux, c'est l'acte indispensable pour donner à la Libre Pensée dans l'Essonne les moyens de tenir sa place aux côtés des organisations amies qui résistent comme nous au communautarisme au corporatisme et aux sirènes de la « paix sociale », autrement dit, de la « collaboration de classes ».

Souscrire, adhérer, cotiser, c'est prendre sa place dès maintenant pour être de ceux qui auront contribué au succès du congrès national à Orsay en août 2017, au congrès mondial de l'AILP et au colloque international à Paris en septembre 2017.

Louis Couturier

SOCIÉTÉ | Depuis hier et jusqu'à vendredi, 200 Libres Penseurs sont en Congrès national au lycée agricole

La laïcité est leur cœur de "métier"

Depuis hier et jusqu'à vendredi, la Libre Pensée tient son Congrès national dans l'enceinte du lycée agricole. 200 congressistes, venus de toute la France, réaffirment ainsi leur farouche attachement à la laïcité, à la totale liberté de conscience, mais aussi leur refus de l'État d'urgence et leur opposition à la loi Travail. La journée d'hier fut consacrée aux messages de bienvenue et de soutien. À commencer par la Fédération organisatrice Ardèche-Drôme et son président, Yvon Villetard (« Il faut sauver l'école publique laïque et rendre à la démocratie française sa généreuse figure »), un « mot de bienvenue républicain » de la conseillère municipale de Bourg-lès-Valence Christiane Montaner (« Même si notre municipalité ne partage pas vos convictions, vous représentez un courant de pensée qui compte dans le pays et dans notre histoire »), ainsi qu'un accueil très pédagogique du proviseur du lycée, Maurice Chalayer.

Des associations amies ancrées à gauche

Puis ce fut la série des prises de paroles des associations amies qui ont toutes insisté sur cette laïcité trop souvent bafouée selon eux. Daniel Boitier pour la Ligue des droits de l'Homme (« On veut faire de la laïcité un outil identitaire qui devient finalement de la catho-laïcité »), ou encore cette réflexion de Jacques Gelly de la Ligue de l'Enseignement : « L'orientation des familles vers l'école privée résulte d'une insatisfaction de l'école publique ; le courage politique serait de s'y pencher sérieusement ». Ont suivi



À la tribune, de gauche à droite : Yvon Villetard (président de la Libre Pensée Ardèche-Drôme, au micro), Roger Lepeix (secrétaire administratif national), Jean-Sébastien Pierre (président national), Christian Eychen (vice-président national et président de l'association internationale de la Libre Pensée) et David Gozlan (secrétaire national) devant un auditoire important dès l'ouverture hier matin.



des interventions de l'Observatoire de la laïcité avec le Valentinois Gérard Bouchet, du Parti radical de gauche avec la Bourcaine Marianne Ory, des syndicats

CGT, FO, notamment.

Dans son discours introductif, le président national Jean-Sébastien Pierre a évoqué « cette année très forte », marqué par « ces atten-

tats horribles », l'État d'urgence que refuse la Libre Pensée, les mobilisations contre la loi travail « anti-sociale et régressiv » et ces « arrêtés contre les vête-

ments de bain, synonymes d'arrêté anti-liberté ».

F.F.

Lire l'interview du président en page 5.

« La laïcité est aujourd'hui trop souvent galvaudée »

Jusqu'à vendredi, 200 membres de la Libre Pensée sont réunis en congrès national dans l'enceinte du lycée agricole de Bourg-lès-Valence. Son président national, Jean-Sébastien Pierre, par ailleurs chercheur en écologie théorique et professeur émérite à Rennes, évoque les grands thèmes d'actualité.

→ **La laïcité est au cœur de votre combat. Quelle est votre définition de la laïcité ?**

«La laïcité est institutionnelle. C'est un cadre juridique. La laïcité est aujourd'hui trop souvent galvaudée, placée au même niveau que les religions. Ce qui ne doit pas être si l'on respecte la loi de 1905 et ses deux premiers articles sur la liberté de conscience et la séparation totale des églises et de l'État. Et cette tentative de donner un cadre à la religion musulmane est totalement contraire à la loi de 1905. Nous voulons l'abrogation de cette loi Debré de 1959 qui a instauré les contrats entre l'État et les écoles privées. C'est ainsi que l'État est amené à financer la concurrence avec sa propre école. Fabuleux !»

→ **Vous menez également un combat contre les chapelles ardentes...**

«Dans les catastrophes, on voit se monter des chapelles ardentes avec emblème catholique en dehors de toute vérification sur la volonté des défunts, de leurs familles. C'est inadmissible.»

→ **Vous êtes opposés à l'état d'urgence instauré suite aux attentats de novembre 2015. Pourquoi ?**

«Tout d'abord, je rappelle que c'est notre gouvernement qui nous a placés en état de guerre avec ses interventions néo-



Le président national de la Libre Pensée, Jean-Sébastien Pierre : « Avec la loi Debré, l'État finance la concurrence avec sa propre école publique. »

colonialistes en Irak, Syrie, Libye, Mali, aboutissant au final à une épouvantable décomposition des pays du Moyen-Orient. Nous vivons dans un climat d'état de guerre extraordinaire et insupportable pour nous, anti-militaristes. Cet état d'urgence est une réponse de l'état liberticide qui a culminé avec cette tentative d'interdire les manifestations contre la loi El-Khomri en juin dernier. Une tentative de plus pour cadenasser le mouvement démocratique.»

→ **Cette loi Travail vous a mobilisés aux côtés des syndicats. Pourquoi ?**

«Car elle n'apporte que régression sociale. Quant à la notion de laïcité dans l'entreprise, c'est une instauration de

la mode japonaise où les employés doivent avoir le petit doigt sur la couture du pantalon. Cela sert juste à stigmatiser l'islam comme étant un danger majeur, et à stigmatiser l'immigration par la même occasion. Le tout pour aboutir à des entreprises communautaires.»

→ **Votre position sur les arrêtés anti-hurkini ?**

«Je parlerai plutôt de vêtements de baignade. Mais cela relève d'une opération de diversion qui supprime la liberté de se vêtir.»

Propos recueillis par Frédéric FAYS

La Libre Pensée compte 3 500 adhérents en France, dont 70 environ en Drôme et Ardèche.

Colloque organisé par la Fédération Nationale de la Libre Pensée à Orsay

Dialectique, matérialisme, science moderne.

*Autour de la vie et de l'œuvre de **Robert Havemann** – Physicico-chimiste, opposant communiste dans l'ex-RDA, philosophe, auteur de « Dialectique sans dogme ».*

**Le samedi 10 décembre 2016 Université de Paris XI Orsay,
Batiment 450, Amphi G4, de 9h30 à 17h**

Inscription : 10€, inscription avec souscription aux actes 20€
par mail à Françoise Rousseau <Franrous48@gmail.com>

Chèques à l'ordre de : LP 91 (colloque)

adressés à LP91 chez Françoise ROUSSEAU 3 Place d'Allemagne 91300 Massy

Dans les années 1950 et au début des années 1960, Robert Havemann éminent physicien et chimiste allemand vivant en RDA (ancienne Allemagne de l'Est) cherchait à rendre compatible avec le développement des sciences de la nature le contenu des cours officiels de matérialisme dialectique. Il se heurta très vite à la condamnation de cette discipline par les autorités stalinienne, au nom d'une conception dogmatique de ce qu'Engels avait nommé la dialectique de la nature. Havemann devint du coup un dissident traqué, mais il sut montrer à quel point la conception marxiste de la dialectique était éloignée du dogme figé que les gouvernements d'Europe de l'Est tentaient d'imposer au développement de la science. Son œuvre majeure, le recueil de ses conférences dispensées à l'Université Humboldt de Berlin Est fut éditée en Allemagne sous le titre « Dialektik ohne Dogma ». Elle était jusqu'alors indisponible en français. Gérard Bloch, mathématicien français marxiste, enseignant à l'Université de Paris XI Orsay, en entreprit la traduction dans les années 1970, effort malheureusement interrompu par son décès. On doit à Jean-Pierre Fitoussi et Pascal Serman, orateurs du colloque, d'avoir repris l'ouvrage et de nous permettre désormais de disposer du texte français de cet ouvrage. Le présent colloque a pour but d'échanger sur les rapports entre la science et la philosophie dialectique, tout en rendant hommage à Robert Havemann et à son œuvre.

Programme (provisoire)

9h30 : réception des participants

10h : Allocution du maire d'Orsay M. **David Ros**, chercheur, Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne, en charge de l'innovation, de la recherche, de l'enseignement supérieur et des relations internationales.

Introduction au colloque : **Grégory Chaboussant**, (Physicien, chercheur CNRS-CEA, LP 91) gregory.chaboussant@cea.fr

10h30 (Titre en attente) : **Bernd Florath** (Robert Havemann Gesellschaft - Association Robert Havemann). bflorath@web.de

11h00 Robert Havemann et Werner Heisenberg : Deux interprétations du principe d'incertitude par **Jean-Pierre Fitoussi** (physicien, chercheur ESPCI- CNRS Université Pierre et Marie Curie). jean-pierre.fitoussi@wanadoo.fr

11h30 pause café

12h00 Robert Havemann, sa vie et ses combats par **Pascal Serman** (Agrégré de Mathématiques, traducteur de « Dialectique sans dogme » en français). pascal.serman@wanadoo.fr

12h00 La vision dialectique de Havemann et la physique quantique par **Roger Lepeix** (Ingénieur retraité, physicien, Secrétaire administratif de la FNLP). [\[internet.fr\]\(http://internet.fr\)](mailto:roger.lepeix@club-</p></div><div data-bbox=)

12h30 Darwin Marx et Engels : la dialectique sans dogme par **Jean-Sébastien Pierre**, biologiste, professeur émérite à l'Université de Rennes 1, Président de la Fédération Nationale de la Libre Pensée. jean-sebastien.pierre@univ-rennes1.fr ; pierre48@aol.com

13h : Pause déjeuner, repas buffet sur place

14h30 Table ronde : pour et contre la dialectique en sciences. Table ronde animée par **Pierre Deleporte** (biologiste, chercheur CNRS à Rennes) pierre.deleporte@univ-rennes1.fr et **Jean-Sébastien Pierre**

15h30 Présentation du livre « Lumières communes – Cours de philosophie à la lumière du matérialisme dialectique » par **Georges Gastaud**, Philosophe, secrétaire national du PRCF. gastaudcroisier2@wanadoo.fr

16h00 (Titre en attente) Evariste Sanchez-Palencia, auteur de « Promenade dialectique dans les sciences », membre de l'Académie des Sciences. sanchez@heywood.dalembert.upmc.fr

16h30 Conclusions du colloque : **Jean-Sébastien Pierre**.

ENQUETE 2016 sur le détournement des fonds publics au profit des religions - LIBRE PENSEE 91 -

Il nous revient dans l'Essonne, avec les organisations, avec les élus, avec les citoyennes et citoyens, de poursuivre l'inventaire des violations contre la laïcité et la liberté de conscience des contribuables (près de 20% du budget de fonctionnement de « l'église de France » est assurés par le crédit d'impôt). La Raison 91 s'est fait l'écho, dans ses 5 derniers numéros, de ce consensus qui court et qui organise ces abus. Certaines questions sont à la portée de Toutes et Tous. La Libre Pensée sera donc à vos côtés et se renseignera auprès de la commission juridique, si nécessaire...

6 rubriques sont à votre disposition : 1/ Vie de la Cité – 2/ Parution des éditions municipales (papier et/ou numérique) – 3/ Parrainages civils – 4/ Obsèques, cimetière, crématorium et cérémonies civiles – 5/ Fonds publics à école publique – 6/ Associations 1901.

**Nous comptons sur les contributions de toutes et tous, même partielles, même en plusieurs fois.
N'attendez pas d'avoir réponses à toutes les questions pour nous écrire !**

**Vive la Libre Pensée, ni dieu ni maître, à bas la calotte et vive la Sociale !
RESPECT DE LA LAICITE, LOI DE 1905 !**

Nom :	1 ^{er} retour	2 ^{ème} retour	3 ^{ème} retour
	Date :	Date :	Date :
1- Vie de la Cité :			
1- Port d'écharpe républicaine par les élus, dans les lieux de culte ?			
2- Les élus participent-ils <i>es qualité</i> à des évènements religieux (offices, inaugurations, obsèques...) ?			
3- Interdiction communale de festivités civiles et citoyennes (carnaval, fête costumée, ...) sous prétexte d'interférence de la religion dans les affaires de la cité ?			
4- Comment est réglée la question de la restauration dans les cantines scolaires ?			
5- Interdiction communale dans les menus scolaires de viande le vendredi, en particulier le vendredi dit « saint » ?			
6- Interdiction communale dans les menus scolaires d'autres régimes alimentaires confessionnels ?			
7- Qui entretient la ou les églises postérieures à 1905 dans votre commune (nettoyage, embellissement, agrandissement, réparations, ...) ?			
8- À quelles conditions est loué le presbytère ?			

ENQUETE 2016 sur le détournement des fonds publics au profit des religions - LIBRE PENSEE 91 -

⁹ - Est-ce à celles du marché ?			
¹⁰ - À quelles conditions les locaux publics sont-ils mis à disposition d'activités culturelles ?			
¹¹ - Est-ce moyennant les mêmes sommes que d'autres utilisations ?			
¹² - Y a-t-il eu installation de crèches privées sur le domaine public ?			
¹³ - Sur votre commune, y a-t-il des équipements sportifs subventionnés ayant des créneaux horaires non mixtes pour des raisons de confessions religieuses (piscine, ...) ?			
2- Parution des éditions municipales (papier et/ou numérique) :			
¹ - Informations paroissiales mêlées aux communications républicaines communales ?			
² - Des articles consacrés aux activités paroissiales (annonces relatives au catéchismes, publicité pour la kermesse paroissiale, pour le 11 novembre avec messe...) paraissent-ils dans le bulletin municipal ?			
³ - Y a-t-il parution de publicité municipale pour une fête avec messe (Sainte Geneviève, Sainte Barbe, Saint Eloi...) ?			
⁴ - Parution des horaires des offices religieux ?			
⁵ - Les panneaux d'affichage électroniques municipaux annoncent-ils les dates et les horaires des cultes ?			
3- Parrainages civils :			
¹ - Sont-ils annoncés dans le bulletin municipal au même titre que les naissances, les mariages ou les décès ?			
² - Comment la population est-elle informée de la possibilité de parrainages civils (loi du 8 juin 1794) ?			
³ - Un élu est-il désigné à cet effet ?			
4- Obsèques, cimetière et crématorium, cérémonies civiles :			
¹ - Y a-t'il une croix à l'entrée ou au milieu du nouveau cimetière ?			
² - Y a-t-il des carrés confessionnels ?			

ENQUETE 2016 sur le détournement des fonds publics au profit des religions - LIBRE PENSEE 91 -

3- Obsèques : mise à disposition d'une salle municipale pour accueillir les cérémonies civiles avec ou sans incinération ?			
4- Si oui : à quelles conditions ?			
5- Existe-t-il un champ du souvenir ou un columbarium (cinérarium) dans le cimetière municipal ?			
6- Quel est le crématorium le plus utilisé par les habitants de votre commune ?			
5- Fonds publics à école publique :			
1- T.A.P.S. : la municipalité emploie-t-elle des associations religieuses dans le cadre de l'aménagement du temps scolaire (loi Peillon) ?			
2- Des associations confessionnelles sont-elles investies dans l'école publique au titre de l'aménagement des rythmes scolaires ?			
3- Bénéficient-elles de subventions municipales pour cette « mission de service public » ?			
4- Si oui, lesquelles ?			
5- Et pour quelles sommes ?			
6- Y a-t-il un établissement scolaire primaire privé dans votre intercommunalité ?			
7- Y a-t-il des « subventions » au simple titre d'associations intervenantes en école privée (loi Peillon) ?			
8- Si oui, lesquelles ?			
9- Et pour quelles sommes ?			
10- Montant de la contribution pour chaque enfant scolarisé sur la commune, en primaire (public ou privé) ?			
11- Montant des contributions pour les enfants de la commune, scolarisé en primaire dans l'enseignement privé, hors commune ?			
12- Pour les communes proches d'une école privée, montant des sommes versées (loi Carle) ?			
13- Quelle est la participation de la commune au frais de fonctionnement			

ENQUETE 2016 sur le détournement des fonds publics au profit des religions - LIBRE PENSEE 91 -

des écoles au coût moyen d'un élève scolarisé en classe élémentaire (écoles privées ou publiques) pour les communes qui hébergent une ou plusieurs écoles privées sous contrat ?			
¹⁴ - Des élus ont-ils demandé un vote disjoint au cours du vote sur les crédits aux établissements privés ou sur les contributions par enfant ?			
¹⁵ - Dans les communes hébergeant une école maternelle privée (non obligatoire), le financement est-il dissimulé sous le vocable « écoles élémentaires », sans distinction des effectifs réels des cycles ?			
¹⁶ - Pour les enfants scolarisés en école privée, y a-t-il une aide à l'accès aux transports ?			
¹⁷ - Les écoles privées, bénéficient-elles d'aide à l'accès aux installations sportives ?			
¹⁸ - Y a-t-il sur votre commune une Maison Familiale Rurale d'obédience catholique placée sous contrat (loi Rocard) ?			
6- Associations 1901 de la commune			
¹ - Des associations confessionnelles par leur statut bénéficient-elles de subventions municipales (Scouts de France, Association Familiale Rurale...) ?			
² - Obtenir la liste des Associations ?			
³ - Obtenir la liste des subventions municipales pour les associations ?			
⁴ - Date des délibérations du Conseil Municipal et résultats des votes ? <i>NB : il est dans les projets du gouvernement de dessaisir les Communes au bénéfice des intercommunalités...</i>			
⁵ - Possibilité d'obtenir les statuts des Associations présentes sur la commune ?			

Journée internationale de la Libre Pensée

Fête de la République 20 septembre 2016

Discours prononcé par Louis Couturier à la Pierre de la Liberté des Ulis

au nom de la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée



De g à d : Maud Olivier, députée ; Bernard Chaurand, LDH ; Rose-Marie Boussamba, LDH ; Gérard Brunet, ARAC ; Louis Couturier, LP.

Pour la sixième fois, nous nous retrouvons aux Ulis pour célébrer la proclamation de la République le 21 septembre 1792.

Après avoir mis fin à l'Ancien Régime, mis fin aux privilèges et adopté la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, la Révolution abolit la Royauté, proclame la République et la souveraineté du peuple.

La République se proclame une, indivisible, imprescriptible et inaliénable avec comme corollaires le droit et le devoir de résister à l'oppression et les moyens de sa souveraineté : la liberté, les subsistances, le pain, l'instruction.

Il est normal que nous nous retrouvions ensemble à la Pierre de la Liberté.

Ensemble nous avons pris position contre les lois sur le blasphème, contre l'état d'urgence et les recours au 49-3, pour que les fonds publics aillent exclusivement à l'école publique, la seule école de la République, contre la loi El Khomri de démantèlement du Code du Travail et pour son abrogation.

Ensemble nous venons de nous retrouver au congrès national de la FNLP à Bourg-lès-Valence.

L'obscurantisme, le fanatisme, la barbarie sont à l'œuvre sur toute la planète. Certains rêvent de corporatisme, de

communautarisme et salissent la République au compte de l'Europe vaticane et des actuels privilégiés.

Nous ne sommes pas des grains de sable désespérés, condamnés au chaos et à son cortège de bombardements, de famines, d'exodes, de viols et de morts de la Syrie au Congo, du Soudan à l'Irak, du Yémen à la Libye ...

Nous sommes la République, la République qui proclama le droit et le devoir pour tous les citoyens de résister à l'oppression, de mandater et de révoquer les représentants du peuple.

Nous sommes la République audacieuse et victorieuse à Valmy.

Nous sommes la République qui s'est donné avec Robespierre et le Comité de Salut Public le « despotisme de la Liberté » afin de ne pas être broyée par la réaction européenne coalisée et par les soulèvements intérieurs.

Nos routes n'ont pas fini de se croiser. Permettez moi pour conclure de placer notre rassem-

blement dans le cadre de la journée internationale de la Libre Pensée parmi tous ceux qui vont se tenir ces jours-ci dans le monde pour honorer Garibaldi et Bolivar, deux figures dont nous pouvons tous nous réclamer, et pour célébrer l'entrée des troupes italiennes dans Rome le 20 septembre 1871.

Cette entrée dans Rome permettait d'achever l'unité italienne et mettait fin aux états pontificaux et au pouvoir temporel

du pape. Ce 20 septembre 1871 a valeur universelle.

Vive la proclamation de la République en France le 21 septembre 1792 !

Vive l'entrée des troupes italiennes dans Rome !

Vive l'égalité, la liberté, la fraternité !

A bas la guerre ! A bas la calotte ! Vive la Sociale !

Intervention au nom de la LDH des ULIS

La République ne s'est pas faite, ni imposée en une fois en France, elle a été le fruit de longues luttes, depuis le 21 septembre 1792 où la Convention Nationale a aboli la Monarchie Constitutionnelle et fondé la 1^{ère} République.

Avant de devenir une république libérale parlementaire basée sur l'égalité civile et les libertés, beaucoup de décennies vont se passer, apportant chaque fois de nouvelles pierres à l'édifice républicain dans le domaine des droits individuels.

Les 19^{ème} et 20^{ème} siècles vont voir émerger et apparaître une république plus démocratique, beaucoup de symboles tels que la Marseillaise ou le drapeau tricolore vont prendre progressivement de l'importance à la suite de notre devise : Liberté - Égalité - Fraternité.

Mais c'est l'enseignement libre et gratuit qui va marquer un point important dans l'égalité des droits, dans la France du début du 20^{ème} siècle.

En effet avec les lois dites de Jules Ferry en 1881 et 1882, l'apprentissage de la citoyenneté

va pouvoir véritablement commencer dans les écoles publiques.

Jusqu'à là l'enseignement était dispensé dans les institutions religieuses.

L'Église et la République vont s'opposer à de nombreuses reprises jusqu'à la séparation de l'Église et de l'État en 1905.

La République va donc pouvoir enseigner ses valeurs à tous, garçons et filles de tous milieux sociaux.

La première moitié du 20^{ème} siècle va être bouleversée par les 2 guerres mondiales.

La période qui suivra sera l'occasion de panser (mettre des pansements pour une république mise à mal pendant les guerres) et repenser (réfléchir) la République, de nouveaux droits individuels vont émerger.

La III^{ème} puis la IV^{ème} république vont se succéder, la France se cherche, beaucoup d'avancées vont s'opérer : la droit de vote des femmes, la mise en place de la Sécurité sociale qui regroupera les assurances maladie, chômage et vieillesse.

Notre République actuelle, la Vème, date de 1958, votée par référendum, elle sera enrichie en 1962 par le suffrage universel direct pour les élections du Président de la république et des députés.

Depuis quelques années, notre république semble être de nouveau interpellée, certains n'hésitent à remettre en questions nos libertés si chèrement gagnées (état d'urgence, déchéance de nationalité, droit de grève...)

Nous avons besoin aujourd'hui d'être vigilants face aux amalgames et aux stigmatisations. Notre pays est devenu multiculturel, il faut en tenir compte pour améliorer notre vivre ensemble, sans exclure, en sachant aussi accueillir.

Ce n'est pas fermant des portes et nos frontières qu'on avancera, mais en les ouvrant à la rencontre et à la discussion.

Nous constatons la montée de l'extrême droite dont les idées ne sont pas celles de la république, libre, égalitaire, démocratique

mais plus proches d'un retour à un régime de dictature.

Combattre les idées de l'extrême droite fait partie des luttes prioritaires de la LDH.

Nous devons nous tourner vers l'avenir, préparer le monde que nous voulons laisser à nos enfants, à notre jeunesse.

Quel est notre projet de société ? Comment travailler à une meilleure égalité sociale, à lutter contre la pauvreté, l'exclusion, le chômage, le mal logement, l'inégalité dans le domaine de la santé.

Nous avons tous, hommes et femmes, à défendre nos lois si chèrement gagnées, à lutter pour

nos valeurs républicaines afin de préserver la société française d'aujourd'hui et de préparer celle de demain.

Merci.

Rose-Marie Boussamba
Présidente de la section LDH des Ulis.



Intervention du POI à la Pierre de la Liberté du 20 septembre 201

Le comité des Ulis/Orsay du POI remercie la Libre Pensée de l'invitation à participer et à intervenir à ce rassemblement à la Pierre de la Liberté.

Notre participation est acquise dès lors qu'il s'agit de défendre les valeurs de la République proclamée le 21 septembre 1792.

Parmi ces valeurs communes, nous retenons aujourd'hui : la liberté d'expression, la liberté de manifester, la liberté de conscience, la séparation des Églises et de l'État.

Pour nous ces valeurs sont incompatibles avec l'état

d'urgence, l'arme du coup d'état permanent avec l'article 49-3.

Nous nous félicitons de nous retrouver ici, avec des organisations et des citoyens imprégnés de valeurs telles que la laïcité, la liberté, la fraternité et l'égalité.

Pour la préservation de la loi de 1905, de toute la loi.

Pour que l'argent public n'aille qu'à l'école publique et à rien d'autre.

Pour poursuivre le combat pour l'abrogation de la loi Debré et de toutes les lois scélérates de

destruction de l'école publique et du Code du travail.

C'est la tradition du mouvement ouvrier français, syndicaliste et libre penseur.

Chers amis, chers camarades, nos chemins n'ont pas fini de se croiser.

Face à un gouvernement qui s'attaque aux fondements de la république, aux libertés démocratiques, syndicales et laïques, il n'y a qu'un chemin, celui de la lutte !

Maurice Dommanget, pionnier de la Libre pensée

Maurice Dommanget (1888-1976), l'un des grands historiens du monde ouvrier, du *Premier mai*, du *Drapeau rouge*, de la *Grève générale*, a été durant toute sa carrière un pionnier et un militant de la Libre pensée. « Ni dieu, ni maître » est le titre de deux de ses ouvrages de 1929, reprenant la formule popularisée par Auguste Blanqui, le révolutionnaire matérialiste, auquel l'historien a consacré une trentaine d'études publiées, de 1923 à 1972 !

Une brève évocation des liens étroits entre Dommanget, la *Libre pensée* et *l'Idée libre* permet de situer l'historien dans les « grandes figures » de ce courant de pensée. Dès l'âge de 15 ans, au cours complémentaire, il découvre l'existence de Sylvain Maréchal, « l'homme sans Dieu », et rédige sur un cahier d'écolier sa première biographie. Plus que l'auteur du *Manifeste des Égaux*, c'est celui qui écrit *Le Dictionnaire des matérialistes* et « Dieu, j'ose te nier plutôt qu'être avili », qui fascine l'adolescent. Une vocation est née. Après son diplôme d'Études supérieures, soutenu sur Maréchal en Sorbonne (1914) devant Albert Mathiez, il va publier de nombreux livres sur les libres penseurs, de l'Ancien régime à Francisco Ferrer et Paul Lafargue. On peut souligner l'originalité de ses recherches sur *Un pionnier de la libre pensée*, Jean Meslier (dans *L'Idée libre*, 1953, et *La Raison militante* 1955), sur les curés « rouges » de la Révolution française (Éditions Spartacus, 1950). Dommanget, affecté au service auxiliaire à Beauvais pendant la Grande guerre, a mené des recherches très précises sur le phénomène de la déchristianisation à Beauvais et dans l'Oise, les pratiques de détachement à l'égard du

catholicisme, la montée des cultes révolutionnaires et de la laïcité. Ainsi, l'historien n'oubliera jamais ce qui le rattache aux libres penseurs, athées, communistes et révolutionnaires, de Meslier aux grands socialistes de l'éducation.

Parallèlement, il mène ses combats dans les institutions et les éditions de la Libre pensée. Précoce, il lit *Le Drapeau* chaque semaine au lycée Turgot, assiste aux obsèques de Louise Michel à 17 ans et s'inscrit à la Libre pensée de l'Oise avant d'adhérer à 20 ans au Parti socialiste et à la Fédération nationale des syndicats d'instituteurs. Il donne pendant toute sa carrière des articles aux périodiques se réclamant de la Libre pensée : *Le Bulletin de l'enseignement laïc de l'Oise* (1923, 1958), *L'École libératrice* (1951), *L'École Émancipée* (une trentaine d'articles), Surtout *l'Idée libre* (6 contributions dont Pages athées et anticléricales d'Auguste Blanqui), *La Raison*, la *Libre pensée* (1949, « L'homme sans dieu »). Certes, le refus des préjugés religieux et l'anticléricisme sont permanents dans la pensée de Dommanget, mais souvent liés à d'autres formes d'engagement, égalitaires et « socialistes ». Historien des contestations religieuses, Maurice Dommanget est également un grand historien (méconnu) des contestations sociales, ouvrières et paysannes, telles le babouvisme et la jacquerie. Ernest Labrousse écrivait dans le *Bulletin de la société des Études jaurressiennes* cette épitaphe, en 1976 : « S'il existe un homme qui a le mieux concilié Michelet et Marx, c'est Dommanget ». Quel hommage pour cet instituteur de terrain, pédagogue, secrétaire d'une Fédération unitaire de l'Enseignement (1926-1928),

antimilitariste, libertaire ! Il a refusé la Légion d'honneur en 1939, a été révoqué par Vichy en 1940, cherché à diffuser l'érudition historique dans des éditions sociales et dans les Annales historiques de la Révolution française, tout en restant instituteur de base. Réhabilitant le curé « rouge » Meslier, Sylvain Maréchal, Gracchus Babeuf et Auguste Blanqui, parmi tant d'autres libres penseurs, Maurice Dommanget a mené en permanence, par ses écrits et par ses actions, des luttes fécondes de défense de la laïcité. Qui mieux que lui a illustré par sa vie et son œuvre la devise d'Auguste Blanqui : « Ni Dieu, ni maître ! » ?

Serge Bianchi

Pour aller plus loin :

Jean Rouch, *Proletaire en veston. Une approche de Maurice Dommanget*, Treignac, Éditions Les Monédières, 1984, 233 pages (bibliographie exhaustive)

Maurice Dommanget, Actes du colloque de Beauvais (mai 1994), Archives départementales de l'Oise, 1996, 262 pages

Serge Bianchi, « Maurice Dommanget (1888-1976), Annales historiques de la Révolution française, Un siècle d'études révolutionnaires, 353, 2008, p. 145-168

Nouvelle histoire de France. Cours moyen, certificat d'études, Paris, Éditions de l'École Émancipée, 1928, réimpression 1984, 352 pages

Maurice Dommanget, *Le curé Meslier, athée, communiste, révolutionnaire sous Louis XIV*, Paris, Julliard, 1965, 556 pages

Maurice Dommanget, *Ni Dieu, ni Maître ! Les plus belles pensées athées et anticléricales d'Auguste Blanqui recueillies par Maurice Dommanget*, Herblay, l'Idée Libre, 1954, 63 pages.

**BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES
DE MAURICE DOMMANGET**
SUR LA TRADITION REVOLUTIONNAIRE FRANÇAISE

Moyen Age

« **La Jacquerie** », Creil, Imprimerie nouvelle, 1958.

XVII^e, XVIII^e et la Révolution de 1789-1793

« **Le Curé Meslier, athée, communiste et révolutionnaire sous Louis XIV** »**, Paris, Julliard, 1965. Prix de l'Académie française.

« **L'idée de grève générale en France au XVIII^e siècle et pendant la Révolution** », Paris, Marcel Rivière, 1963.

« **Le Mouvement ouvrier et « socialiste » sous la Constituante** »*, Paris, Maison des Jeunes, s.d.

« **Les grèves de moissonneurs du Valois sous la Révolution** »*, Reims 1925.

« **Jacques Roux, le curé rouge, et le « Manifeste des enragés** », Paris, Spartacus, 1948.

Babouvisme

« **Babeuf et la Conjuraton des Egaux** »*, Paris 1924, Leningrad 1925.

« **La structure et les méthodes de la Conjuraton des Egaux** »*, Paris, Maison des Jeunes, s.d.

« **Pages choisies de Babeuf** »*, Paris, Armand Colin, 1935.

« **Sylvain Maréchal, l'auteur du « Manifeste des Egaux** »**, Spartacus, 1950.

« **Etudes sur Babeuf et les Egaux** ». Colloque international de Stockholm, Paris 1963.

Fouriérisme

« **Lès précurseurs du Socialisme : Victor Considerant** »*, Moscou 1928, Paris, Editions Sociales Internationales, 1929.

Recherches & Études

Revue semestrielle de l'IREL (Institut de Recherches et d'Études de la Libre Pensée)

Je m'abonne pour 2ans (4 numéros) (25 €)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse électronique :

Compléter et renvoyer accompagné du règlement par chèque à :

IREL

Abonnement à Recherches & Études

204, rue du Château des Rentiers

75013 PARIS

Agir pour la conquête de nouveaux droits



En tant qu'elle révoque la prétention de tous les dogmes à régir l'existence des individus ou à corseter la recherche scientifique, la liberté de conscience sert de matrice à la conquête de nouveaux droits conduisant à l'émancipation humaine. La Libre Pensée doit donc poursuivre le combat qu'elle a engagé sur ce terrain.

En premier lieu, si la Libre Pensée a pris acte de la nouvelle perspective philosophique adoptée par le législateur en 2013 en matière de recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires, laquelle est désormais autorisée dans son principe, elle constate néanmoins que le régime d'autorisation fortement encadré institué par la loi actuellement en vigueur n'est pas, dans la pratique, fondamentalement différent de celui d'interdiction avec dérogation qui prévalait avant 2013.

Elle observe aussi que les chercheurs sont contraints de s'organiser pour poursuivre des

travaux essentiels à l'essor de la recherche médicale, non seulement en matière de procréation mais dans bien d'autres domaines. Compte tenu du nombre très important d'embryons conçus *in vitro* dans la perspective d'une procréation médicalement assistée ayant été par la suite abandonnée en l'absence de projet parental et sauf opposition des couples intéressés, la Libre Pensée exige une totale liberté d'action pour les chercheurs en embryologie.

En deuxième lieu, dans un contexte marqué par la séparation radicale entre sexualité et reproduction et la diversification des modèles familiaux, les techniques de procréation médicalement assistée ne doivent plus seulement fournir une réponse à l'infertilité diagnostiquée d'un couple hétérosexuel, comme le prévoit la loi actuellement en vigueur, mais doivent être un moyen de satisfaire les désirs d'enfant qu'expriment les individus disposant d'une entière liberté de conscience.

A cet égard, la gestation pour autrui doit être regardée comme un modalité parmi d'autres de procréation médicalement assistée, sous réserve qu'elle obéisse au principe de gratuité de l'acte, sinon des frais induits par celui-ci.

Par suite, la Libre Pensée doit poursuivre ses actions en faveur de l'élargissement des possibilités de recourir à la procréation médicalement assistée, de la légalisation de la gestation pour autrui et de la réforme du droit de la filiation qui doit en découler.

Enfin, après la succession des affaires Vincent Humbert, Chantal Sébire, Vincent Lambert, Docteur Bonnemaïson et Jean Mercier, la loi Léonetti-Claeys autorisant la sédation profonde et obéissant au principe thomiste du double effet ne répond pas à la situation de détresse des malades atteints d'une affection conduisant à une mort certaine dans de terribles souffrances physiques et morales, pas plus qu'elle ne répond aux tourments de leurs familles et au mal-être des personnels de santé. Elle constitue une trahison du vingt-et-unième « engagement pour la France » du Président de la République.

La Libre Pensée exige la légalisation de l'aide à mourir et/ou du suicide assisté dont l'accès doit être réservé aux personnes ayant exprimé le souhait d'y recourir et/ou ayant désigné une personne de confiance susceptible de faire valoir leurs dernières volontés en cette matière.



La page trésorerie

Pour soutenir et recevoir *La Raison 91* : 12 € minimum Chèque à l'ordre de « LP 91 »

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone :
Email :
Fait le Signature

Rappel

- Adhésion simple comprenant l'adhésion à la FNLP et à la LP 91 : 67 €
- Adhésion + abonnement à *La Raison* : 67 € + 13 € (au lieu de 25 € si non adhérent) = 80 €
- Adhésion + abonnement à *L'Idée Libre* : 67 € + 15 € (au lieu de 18 € si non adhérent) = 82 €
- Adhésion + abonnement à *La Raison* et à *L'Idée Libre* : 67 € + 13 € + 15 € = 95 €

Vous avez la possibilité d'envoyer 2 ou 3 chèques en précisant les dates d'encaissement.

Chèque(s) à l'ordre de « LP 91 » à envoyer avec le bulletin d'adhésion à :

LP 91 chez Françoise ROUSSEAU, 3 place d'Allemagne 91300 MASSY

attention nouvel e-mail : franrous48@gmail.com

En retour, vous recevrez un reçu fiscal pour l'adhésion.

Un ouvrage indispensable, à commander à **Fédération nationale de la Libre Pensée** 10/12, rue des Fossés Saint Jacques, 75005 PARIS. Prix : 15 € + frais de port 4 € ou auprès de la fédération de l'Essonne de la LP.



Ont participé à la réalisation de ce numéro : Serge Bianchi, Philippe Bouyries, Gérard Brunet, Esthelle Burochain, Louis Couturier, Jean-François Haffner, Françoise Rousseau, les orateurs et photographes (10 & 20 septembre).

Fédération nationale de la Libre Pensée

10/12, rue des Fossés Saint Jacques, 75005 PARIS

téléphone : 01 46 34 21 50 – fax : 01 46 34 21 84 - site national : www.fnlp.fr

Pour recevoir la newsletter, s'inscrire à www.fnlp.fr